

COMPTE RENDU DES DÉLÉGATIONS DU PRÉSIDENT

ORDRE DU JOUR

1. Élection du Président
2. Détermination de la composition du bureau (nombre de vice-présidents et éventuellement des autres membres)
3. Élection des vice-présidents et des éventuels autres membres du bureau
Lecture de la Charte de l'élu local
4. Délégations données par le Conseil communautaire au Président de la Communauté de communes dans le cadre de l'article L5211-10 du CGCT